

République Française
Département des Vosges

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal
De la Commune de Golbey

Séance du 11 décembre 2025

<u>Nombre de Membres</u>		
Afférents		Qui ont
Au Conseil	en exercice	délibéré
29	29	28

L'an deux mil vingt-cinq
et le onze décembre,
à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Roger ALEMANI, Maire.

Date de la convocation
04 décembre 2025

Pouvoirs : Mme Annick Laurent à Mme Anne-Sophie Monange, Mme Armelle
Mme Armelle GALMICHE-RENARD à Mme Marine MONCHIERI, M Clément
PIERRE à M Franck CHAGNOT, Mme Anne-Sophie MONANGE à M Camille
ZEGHMOULI, Mme Patricia DURUPT à M Denis VERCELOT, M Arnaud
BADONNEL à M Roger ALEMANI, Mme Aurélie MARIOT à Mme Lydia
BARRAT, Mme Sandrine ANDRE à Mme Laurence RAYEUR-KLEIN

Date d'affichage
04 décembre 2025

Madame Laurence RAYEUR-KLEIN a été nommée secrétaire.

N° 2025-12-11/14

Objet : Lancement d'une enquête publique unique portant sur une demande de dérogation au principe d'interdiction de destruction d'espèces protégées et une demande d'évaluation environnementale.

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé de Madame Audrey PIERREL, conseillère municipale reprenant les principaux points du rapport non technique joint à cette délibération

Vu le Code de l'environnement et notamment les articles L 122-1 et suivants & L 411-1 et suivants ;

Vu le courrier du 18 novembre 2021 de l'Établissement Public Foncier Grand Est au maire de Golbey ;

Vu le courrier du 29 novembre 2024 du maire de Golbey à la préfète des Vosges ;

Vu les réunions techniques tenues en préfecture, le 23 septembre 2025 et le 7 novembre 2025,

Considérant que la commune de Golbey a acquis la maîtrise foncière et est maître d'ouvrage d'études et de travaux préalables à l'aménagement sur le site de la caserne Haxo en vue de la requalification du site

Considérant que les services instructeurs estiment le dossier suffisant pour engager la procédure de la consultation du public.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE UN AVIS FAVORABLE au lancement d'une enquête publique unique portant sur une demande de dérogation au principe d'interdiction de destruction d'espèces protégées et une demande d'évaluation environnementale en vue de la requalification de la friche de l'ancienne caserne Haxo.

Pour extrait conforme,



Roger ALEMANI
2025.12.14 21:11:31 +0100
Ref:10073150-15188254-1-D
Signature numérique
le Maire